



JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

PARAISANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES

Pour les abonnements et les annonces s'adresser au Directeur de l'Imprimerie Nationale à Rufisque. Les annonces doivent être remises à l'Imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.

Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 30 francs

TARIF DES ABONNEMENTS

	VOIE NORMALE		VOIE AÉRIENNE	
	Six mois	Un an	Six mois	Un an
Sénégal et autres États de l'ex-A. O. F.	1.700 frs	3.000 frs	2.800 frs	4.200 frs
France, ex-A. L. F., A. F. N.	1.900 frs	3.200 frs	3.300 frs	5.500 frs
Étranger	2.800 frs	4.000 frs	4.300 frs	8.000 frs
Prix du numéro : Année courante.	75 frs	—	Années antérieures.	100 frs
Recommandé : Année courante.	170 frs	—	Années antérieures.	195 frs
Avion recom. : Année courante.	195 frs	—	Années antérieures.	220 frs

ANNONCES ET AVIS DIVERS

La ligne..... 75 francs
Chaque annonce répétée..... moitié prix
(Il n'est jamais compté moins de 500 frs pour les annonces)

Compte postal : 45-20 — DAKAR

PARTIE OFFICIELLE

SOMMAIRE

ARRÊTES ET DÉCISIONS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Nominations, mutations, etc., concernant le personnel ... 463

Partie officielle

ARRÊTÉS ET DÉCISIONS

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

NOMINATIONS, MUTATIONS, ETC. concernant le personnel

Par arrêté ministériel n° 9174 M.E.N.C.-P. 1 en date du 18 juin 1965 :

Article premier. — Les candidats dont les noms suivent sont intégrés dans le cadre des instituteurs adjoints en qualité d'instituteurs adjoints stagiaires :

MM. Bakary Badiane né vers 1943 à Tendième (département Bignona), titulaire du B.E.P.C. session 1964, est affecté à Saraya (département de Kédougou), adjoint, en remplacement de M. Thiéro Fall muté à M'Backé (indice 560);

Lamine Dabo né en 1946 à Kaquité (département Ziguinchor), titulaire du B.E.P.C. session 1964, est affecté à DIP Tambacounda (indice 560);

Samba Diao né vers 1946 à Saré-Yoro-Sonday (département de Vélingara), titulaire du B.E.P.C. session 1964, est affecté à Moudéry (département de Bakel), directeur 8 classes poste vacant (indice 610);

MM. Abdoulaye Diakhaté né le 23 septembre 1944 à Thiès, titulaire du B.E.P.C. session 1964, est affecté à Dawady (département Tambacounda), directeur 2 classes, poste créé (indice 585);

Dièye Faye né en 1945 à Diaganiao (département M'Bour), titulaire du B.E.P.C. session 1964, est affecté à Djimbé (département de Bakel), directeur 2 classes, poste créé (indice 585);

Issa Gassama né le 17 septembre 1942 à Dakar, titulaire du B.E.P.C. session 1964, est affecté à Tomboronkoto (département Kédougou), directeur 4 classes, poste vacant (indice 644);

Papa Ismaïl Kâ né le 9 mars 1943 à Dakar, titulaire du B.E.P.C. session 1964, est affecté à Botou (département de Tambacounda), directeur 2 classes, poste créé (indice 585).

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet pour compter des dates indiquées.

Par arrêté ministériel n° 9176 M. E. N. C.-P. 1 en date du 18 juin 1965 :

Article premier. — M. Demba M'Baye, moniteur adjoint de 6^e classe, en service à Peté, est placé en position de détachement pour une durée de cinq ans renouvelable auprès du ministre du plan et du développement (direction de l'animation et de l'expansion).

Art. 2. — L'intéressé sera astreint au versement de la retenue de 5% pour pension civile sur le traitement d'activité afférent à son grade et sa classe.

La contribution complémentaire sera versée par le service employeur.

Art. 3. — Le présent arrêté aura effet pour compter du 1^{er} octobre 1964.

Par arrêté ministériel n° 9261 M. E. N. C.-P. 1 en date du 22 juin 1965 :

Article unique. — M. Momar Wilane, instituteur adjoint stagiaire titulaire du B. E. P. C. session 1959 et du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique C.E.A.P. session 1963, est titularisé dans son emploi et nommé instituteur adjoint de 6^e classe pour compter du 1^{er} janvier 1964.

Par arrêté n° 9550 M.E.N.C.-P. 1 en date du 25 juin 1965

Article premier. — M. Samba Guèye, né en 1940 à Kaolack, titulaire du B.E.P.C. session 1960, est intégré dans le cadre des instituteurs adjoints en qualité d'instituteur adjoint stagiaire pour compter du 19 décembre 1962 (date de sa prise de service).

Art. 2. — M. Samba Guèye, instituteur adjoint stagiaire, titulaire du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique, C.E.A.P. session 1963, est titularisé dans son emploi et nommé instituteur adjoint de 6^e classe pour compter du 1^{er} janvier 1964.

Art. 3. — Le présent arrêté aura effet administratif pour compter des dates ci-dessus indiquées et effet financier pour compter du 1^{er} janvier 1964.

Par arrêté n° 9551 M. E. N. C.-P. 1 en date 25 juin 1965 :

Article premier. — M. Joseph Addad, né le 1^{er} mars 1940 à Saint-Louis, titulaire du B.E.P.C. session 1959, est intégré dans le cadre des instituteurs adjoints en qualité d'instituteur adjoint stagiaire pour compter du 21 novembre 1959 (date de sa prise de service).

Art. 2. — M. Joseph Haddad, instituteur adjoint stagiaire, titulaire du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique C.E.A.P. session 1963, est titularisé dans son emploi et nommé instituteur adjoint de 6^e classe pour compter du 1^{er} janvier 1964.

Art. 3. — Le présent arrêté aura effet administratif pour compter des dates ci-dessus indiquées et effet financier pour compter du 1^{er} janvier 1964.

Par arrêté n° 9565 M.E.N.C.-P. 1 en date du 25 juin 1965 :

Article premier. — Les candidats dont les noms suivent ayant obtenue la note 7/20 à l'examen du B. E. P. C. session 1964, sont intégrés dans le cadre des moniteurs en qualité de moniteurs adjoints stagiaires :

MM. Moussa Cissé, né le 12 mars 1946 à Kaolack, M'Bada-khoune (département Gossas), chargé d'école, poste créé ;

Amadou Cheikh Diaw, né le 28 mai 1946 à Saint-Louis, Diarréré (département Fatick), adjoint, en remplacement de M. Abdou Karim Boye muté ;

Amadou Diop, né le 15 octobre 1944 à Thiès, DIP Kaolack-Est ;

Amadou Lamine Diouf, né le 15 janvier 1945 à Dakar, Diokoul-M'Belbouck (départ. Kafrine), chargé d'école, poste créé ;

Mamadou Faye, né en 1948 à Diofior, Bitayène (départ. Niore-du-Rip), chargé d'école, poste créé ;

Moussa Mané, né en 1943 à Sédhiou, DIP Kaolack-Est ;

Gorgui N'Diaye, né vers 1946 à Dionevar, Boulel (départ. Kafrine), adjoint, poste créé ;

Madiène Niang, né le 19 avril 1945 à Rosso, Colobane (département Gossas), adjoint, en remplacement de Moundar Sarr muté ;

Ibrahima Sy, né en 1947 à Koungheul, Lagane (départ. Gossas), chargé d'école, poste créé ;

MM. Pathé Thiam, né en 1945 à Kaolack, N'Démène (départ. Niore-du-Rip), adjoint, en remplacement de Thierno Bâ muté ;

Moctar Wade, né le 23 juillet 1946 à Niore-du-Rip, M'Gouye-Diarafe (Kafrine), chargé d'école, p. créé.

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet pour compter des dates indiquées ci-après :

Par arrêté ministériel n° 9804 M. E. N. C.-P. 1 en date du 29 juin 1965 :

Article unique. — Les instituteurs adjoints stagiaires dont les noms suivent, titulaires du certificat élémentaire d'aptitude pédagogique C.E.A.P., session 1963, sont titularisés dans leur emploi et nommés instituteurs adjoints de 6^e classe pour compter du 1^{er} janvier 1964 :

MM. Mamadou Cissé, né en 1942 à Darsalam, Thionck-Essyl ;
Amadou Diagne, né en 1942 à Thilmakha, Guidel ;
Mouhamadou Takh. Diallo, né le 16 mai 1942 à Saint-Louis, Richard-Toll ;

Birane Diop, né en 1940 à Kaolack, Diourbel régionale ;
Bakhao N'Dao, né en 1943 à M'Beulekhé, Cerf-Volant ;
Mamadou Niang, né en 1942 à Koungheul, Léon Ziguinchor ;

Malick Samb, né en 1940 à Kaolack, Bignona école ;
Lomoth Seck, né le 29 novembre 1938 à Ziguinchor, N'Diéba (Ziguinchor).

Par arrêté n° 9973 M.E.N.C.-P. 1 en date du 2 juillet 1965 :

Article unique. — M. Samba Diouf, moniteur temporaire rémunéré par référence à un moniteur auxiliaire échelle 5 échelon 2, 44 heures, né le 3 janvier 1928 à Thiès, ayant accompli trois ans et 7 jours de services auxiliaires antérieurs au service militaire du 8 octobre 1945 au 14 octobre 1948 et trois mois et seize jours de service militaire du 15 octobre 1948 au 31 janvier 1949. Engagé depuis le 7 février 1961, admis à l'examen d'intégration dans le cadre des moniteurs session 1964, est intégré dans le cadre commun secondaire des moniteurs et nommé moniteur adjoint de 6^e classe pour compter du 1^{er} janvier 1965.

Par arrêté ministériel n° 10028 M. E. N. C.-P. 1 en date du 5 juillet 1965 :

Article premier. — Conformément aux dispositions de l'arrêté général n° 3201 SER. du 6 juin 1950 et le décret 60-38 M.F.P.T.S.S. du 15 février 1960, M. Mamadou M'Bodj, instituteur en service détaché auprès du ministre de l'enseignement technique et de la formation des cadres doit bénéficier de :

L'indice 1166 nouveau du 26 octobre 1959 au 31 décembre 1959 (instituteur de 5^e classe moins de trois ans dans les cours complémentaires) ;

L'indice 1290 nouveau du 1^{er} janvier 1960 au 25 octobre 1962 (instituteur de 4^e classe de moins de 3 ans dans les cours complémentaires et dans les services académiques) ;

L'indice 1308 nouveau du 26 octobre 1962 au 31 décembre 1962 (instituteur de 4^e classe ayant trois ans dans les cours complémentaires et les services académiques) ;

L'indice 1430 nouveau pour compter du 1^{er} janvier 1963 (instituteur de 3^e classe ayant plus de trois ans dans les cours complémentaires, les services académiques et l'enseignement technique).

Art. 2. — Le présent arrêté aura effet au point de vue solde pour compter du 1^{er} janvier 1963.

Par arrêté ministériel n° 10035 M. E. N. C.-P. 1 en date du 5 juillet 1965 :

Article unique. — Les maîtres de l'enseignement du 1^{er} degré dont les noms suivent, affectés à l'école d'application de Ziguinchor par décision n° 1748 M. E. N. C.-P. 1, percevront, pour compter du 12 octobre 1964, conformément aux dispositions de l'arrêté général 3201 SET. et du décret 60-36 MFPTSS., la solde mensuelle afférente aux indices ci-après :

MM. Amath Barry, instituteur de 1^{re} classe, direc. 6 classes, indice 1758 ;

Maurice Cratère, instituteur de 5^e cl., adjt, indice 1166 ;

Chérif Kanouté, instituteur de 5^e cl., adjt, indice 1166 ;

Charles Mendy, instituteur de 6^e cl., adjt, indice 1044 ;

Abdoulaye Sidibé, instituteur adjoint de 2^e classe, adjoint indice 914.

Par arrêté ministériel n° 10287 M. E. N. C.-P. 1 en date du 18 juillet 1965 :

Article unique. — M. Ibrahima Beye, instituteur de 3^e classe en service détaché au ministère de la santé et des affaires sociales, directeur du centre national d'éducation sanitaire, percevra pour compter du 25 août 1964 date de sa nomination à la direction dudit centre, la rémunération mensuelle afférente à l'indice 1398 nouveau, par référence à un instituteur de 3^e classe ayant moins de trois ans de service dans une école d'application, conformément aux dispositions de l'arrêté général 3201 SET. et du décret 60-36 MFPT.-SS.

Par décision ministérielle n° 9168 M. E. N. C.-P. 1 en date du 18 juin 1965 :

Article premier. — Les maîtres de l'enseignement du premier degré dont les noms suivent sont mutés :

M^{me} Séverine Adibo Amoussou, monitrice adjointe stagiaire de Fann-Résidence (Dakar), est mutée à zone B. F. (Dakar-M.), adjointe, poste vacant ;

MM. Boubacar Aidara, moniteur adjoint 6^e classe de Baba-Garage (Bambey), est muté à Hann-Village (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Mody Dieng, muté ;

Moustapha Amar, moniteur adjoint 6^e classe de Coulaye (Bignona), est muté à Mecké (Tivaouane), adjoint en remplacement de M. Baba Fall, muté ;

Abdoulaye Bâ, instituteur adjoint 6^e classe de Gossas 2, est muté à Pikine 6 (Dakar), adjoint en remplacement de M. Abdoulaye Bâ, muté ;

Amadou Bâ, instituteur adjoint stagiaire de M'Boul-Kaël (M'Baké), est muté à Pikine 1 (Dakar), adjoint en remplacement de E. H. Babacar M'Baye, muté ;

Amadou Malal Bâ, instituteur adjoint de 5^e classe de Diamal (Podor), est muté à la Maire (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Mahmoud Bâ, instituteur adjoint 6^e classe de Taïba-N'Diaye (Tivaouane), est muté à Baobabs 2 (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant ;

Malick Bâ, instituteur adjoint 5^e classe de Clemenceau (Dakar), est muté à Dagana 2, adjoint, poste vacant ;

Mamadou Bâ, instituteur adjoint 6^e classe de Koumpen-toum (Tamba), est muté à Tamba-Pont, adjoint, poste vacant ;

MM. Mame Abdou Bâ, moniteur adjoint 6^e classe de Randoulène-Nord (Thiès), est muté à Pikine 3 (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Moustapha Malick Bâ, instituteur adjoint stagiaire de N'Galèle (Saint-Louis), directeur p. i., est muté à D. I. P. Saint-Louis ;

Oumar Bâ, instituteur adjoint stagiaire de Kébémér 1, est muté à Route-des-Puits (Dakar), adjoint, poste vacant ;

César Badiane, instituteur adjoint 6^e classe de Bour-Ofaye (Ziguinchor), est muté à Colobane 2 (Dakar-Médina), adjoint, poste vacant ;

Malick Badiane, instituteur adjoint 4^e classe de M'Bellacadio (Fatick), est muté à Pikine (Saint-Louis), directeur, poste vacant ;

Mamadou Oury Bah, instituteur adjoint stagiaire de Terme-Sud (Dakar), est muté à Ouagou-Niayes-Lions (Dakar), adjoint, poste créé ;

Mamadou Baldé, instituteur adjoint 6^e classe de Diouroup (Fatick), est muté à Thiadiaye (M'Bour), adjoint, poste vacant ;

Abdou Salam Barry, instituteur adjoint 6^e classe de Richard-Toll (Dagana), est muté à N'Dorong-G (Kaolack), adjoint, poste créé ;

Mamadou Barry, instituteur adjoint 6^e classe de Pikine 3 (Dakar), est muté à Derklé 1 (Dakar), adjoint, poste vacant.

Amadou Moctar Beye, instituteur adjoint 6^e classe de zone B. F. (Dakar), est muté à zone B. G. (Dakar Médina), adjoint, poste vacant ;

Abdou Bodian, instituteur adjoint 6^e classe de Bagaya (Bignona), est muté à Diakhao-Mixte (Thiès-Ville), adjoint, en remplacement de M^{lle} Aminata Bâ, mutée ;

Kéba Camara, instituteur adjoint stagiaire de Bill (Gossas), est muté à Thiavando (Kaolack), adjoint, poste créé ;

Pierre Camara, instituteur adjoint 5^e classe de Népène (Kédougou), est muté à Paille-d'Arachide (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Abdou Salam Cissé, instituteur adjoint stagiaire de Dougar (Cap-Vert), est muté à Santhiaba (ville de Rufisque), adjoint, poste vacant ;

Khaly Cissé, moniteur adjoint 6^e classe de M'Backé 1, est muté à Hann-Pêcheurs (Dakar-Banlieue), adjoint, poste vacant ;

Madiop Cissé, moniteur adjoint 6^e classe de N'Dombo (Dagana), est muté à Richard-Toll (Dagana), adjoint, poste vacant ;

Mama Tou Cissé, instituteur adjoint stagiaire de Thionck-Essyl (Bignona), est muté à Derklé 2 (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant ;

Momar Djim Cissé, instituteur adjoint 6^e classe de Ali-voury (Matam), est muté à Médina B (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Mady Dabo Cissokho, instituteur adjoint 6^e classe de Bourack (Ziguinchor), est muté à Bargny G (Rufisque), adjoint, poste vacant ;

Sayba Cissokho, instituteur adjoint 6^e classe de Ballon (Bakel), est muté à Tamba-Pont, adjoint, p. vacant ;

Massa Coulibaly, instituteur 5^e classe de Ouagou-Niayes 1 (Dakar), est muté à Santhiaba (M'Bour), directeur, poste vacant ;

M^{me} Paulette Réjane Cor-Cor de DPP (Grand-Dakar), est mutée à Yoff-Aéroport (Dakar), adjointe, poste vacant ;

- MM.** Abdou Dabo, instituteur adjoint stagiaire de Diosong (Foundiougne), est muté à Passy (Foundiougne), adjoint, poste vacant ;
- Guimba Dembélé, instituteur adjoint 6^e classe de Dialacoto (Tambè), est muté à Derklé 1 (Dakar), adjoint, poste vacant ;
- Mamadou Dembélé, moniteur adjoint stagiaire de Kous-san (Bakel), est muté à Kelle (Tivaouane), adjoint, en remplacement de M. Amadou Abdoulaye Seck, muté ;
- M^{me}** Marie Dia-Diallo, monitrice adjointe stagiaire de DIP (Grand-Dakar), est mutée à Point-E 2 (Dakar), adjointe, poste vacant ;
- MM.** Sambacor Dia, instituteur adjoint 3^e classe de Taïba-N'Diaye (Tivaouane), est muté à Tivaouane G, adjoint, en remplacement de M. Demba Sall, muté ;
- Matar Diack, instituteur adjoint 6^e classe de Dahra (Linguère), est muté à Gardes-Républicains (Thiès), adjoint, poste créé ;
- Alioune Diagne, instituteur adjoint 6^e classe de Guéoul (Kébémér), est muté à Guet-N'Dar G (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;
- Aly Diagne moniteur adjoint 6^e classe de Mangoule (Ziguinchor), est muté à Hann-Village (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Adramé Guèye, muté ;
- Amadou Diagne, instituteur adjoint 6^e classe de Guidel (Ziguinchor), est muté à Bignona 2, adjoint, poste vacant ;
- Massar Diagne, instituteur adjoint 6^e classe de Kelle (Tivaouane), est muté à Taïba-N'Diaye (Tivaouane), directeur, en remplacement de M. Sambacor Dia muté ;
- Mouhamadou Diagne, moniteur auxiliaire de Thiokhna-Louga (Diourbel), est muté à Dodds (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;
- Ousmane Diagne, instituteur ordinaire de 4^e de Tivaouane G, est muté à Dodds (Saint-Louis), directeur, poste vacant ;
- M^{me}** Rokhaya Diagne-Dioury, institutrice adjointe 5^e classe (Tivaouane F), est mutée à Nord filles (Saint-Louis), directrice, poste créé ;
- MM.** Gora Diakhoumpa, instituteur adjoint 6^e classe de Oré-fondé (Matam), est muté à Louga-Artillerie, adjoint, poste vacant ;
- Mamadou Diakité, instituteur adjoint de Mecké (Tivaouane), est muté à Mérina-Mixte (Rufisque), adjoint, poste vacant ;
- Bouna Diallo, instituteur adjoint 6^e classe de Pékesse (Tivaouane), est muté à Randoulène-Nord (Thiès), adjoint, en remplacement de M. Mame Abdou Bâ, muté ;
- Doudou Louis Diallo, instituteur adjoint stagiaire de Thiaroye-Gare, est muté à Dieupeul (Dakar), adjoint, poste vacant ;
- Mamadou Yoro Diallo, instituteur ordinaire de 5^e de Thionck-Essyl (Bignona), est muté à Niassia (Ziguinchor), directeur, poste vacant ;
- Mouhamed Takhybullah Diallo, instituteur adjoint stagiaire de Richard-Toll (Dagana), est muté Yéne-Kao (Rufisque), adjoint en remplacement de M. Mamadou N'Dione, muté ;
- Moussa Diallo, instituteur de 4^e de DIP (Diourbel), est muté à Kaffrine, directeur, poste vacant ;
- Mamadou Dianka, instituteur adjoint stagiaire de Tou-bacouta (Foundiougne), est muté à Dialégne (Kaolack), adjoint, poste vacant ;

- MM.** Cheikhou Diarra, instituteur adjoint 6^e de N'Diob (Fatick), est muté à Sibassor (Kaolack), directeur en remplacement de M. Ousmane Mandiougou N'Diaye, muté ;
- Abdoul Aziz Diaw, instituteur adjoint 5^e classe du lycée Blaise-Diagne, maître d'externat, est muté à Colobane 1 (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Ismaila Sall, muté ;
- Mangoné Diaw, instituteur adjoint 6^e classe de Dagana 2, est muté à Niangué (Dagana), directeur, en remplacement de M. Ibrahima N'Diaye, muté ;
- Mamoussé Diaw, moniteur adjoint 6^e classe de DIP (Saint-Louis), est muté à Tivaouane garçons, adjoint, en remplacement de M. Mamadou N'Dour, muté ;
- Mounirou Diba, moniteur adjoint 6^e classe de Gabane-Pêcheurs (Matam), est muté à Route de Khor (Saint-Louis), adjoint, poste créé ;
- Iboc Diédhiou, instituteur adjoint 6^e classe de Djegoune (Bignona), est muté à Matar-Seck (Rufisque), adjoint, en remplacement de M. Amadou Diongue ;
- Louis Diédhiou, instituteur adjoint 5^e classe de Pikine 7 (Dakar), est muté à Diakhao-Mixte (Thiès), adjoint, poste créé ;
- M'Baye Diène, instituteur adjoint stagiaire de Aliourey (Matam), est muté à Hann-Village (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Papa Fall, muté ;
- Amadou Dieng, instituteur adjoint 5^e classe de Fasso (Gossas), est muté à N'Dorong garçons (Kaolack), adjoint, poste vacant ;
- M^{mes}** Aminata Dieng-Kane, monitrice adjointe stagiaire de DIP (Dakar-Médina), est mutée à Colobane 2 (Dakar), adjointe, poste vacant ;
- Marie-P. Dieng-Carvalho, institutrice adjointe 5^e classe de DIP (Grand-Dakar), est mutée à Derklé 1 (Dakar), adjointe, poste vacant ;
- MM.** M'Bague Dieng, instituteur adjoint stagiaire de Sorinro (Matam), est muté à Dieupeul (Dakar), adjoint, poste vacant ;
- Mody Dieng, instituteur adjoint 5^e classe de Hann-Village (Dakar), est muté à Matar-Seck (Rufisque), adjoint, poste vacant ;
- Moumar Mendoumbé Dieng, instituteur adjoint 6^e classe de Podor 2, est muté à Matai-Seck (Rufisque), adjoint, poste vacant ;
- N'Dakhté Dieng, instituteur adjoint stagiaire de Urbaine garçons (Thiès), est muté à Ouagou-Niayes 2 (Dakar), adjoint, poste vacant ;
- Tagar Dièye, instituteur adjoint 6^e classe de Makacou-bantan (Tamba), est muté à M'Baling-Lépreux (M'Bour), directeur, poste vacant ;
- Adama Diop, instituteur adjoint 6^e classe de Tamba-Nord, est muté à Tivaouane garçons, adjoint, en remplacement de M. Abou Niassé, muté ;
- Alioune Macoumba Diop, instituteur 5^e classe de Route de Khor (Saint-Louis), est muté à Diameguène garçons (Saint-Louis), directeur en remplacement de M. Fall Adam Moreau, muté ;
- Bassirou Diop, instituteur 5^e classe d'Artillerie-Louis, est muté à Médina B (Dakar), adjoint, poste vacant ;
- Birame Diop, instituteur adjoint 4^e classe de Keur-Soc (Kaolack), est muté à Ouagou-Niayes 1 (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Massa Coulibaly ;

MM. Dialo Diop, instituteur adjoint stagiaire de N'Dande (Kébémér), est muté à Hann-Village (Dakar), adjoint, poste vacant ;

El-Hadji Diop, instituteur adjoint 6^e classe de Gossas M, est muté à Pikine 4 (Dakar-Banlieue), adjoint, poste vacant ;

El-Hadj Mamour Thiam Diop, instituteur adjoint 6^e classe de Gracianet (Saint-Louis), est muté à Kébémér 1, adjoint, en remplacement de M. Doudou Sène ;

M^{me} Fatou-Diop Diop, institutrice adjointe 4^e classe de N'Guélao (Dakar), est mutée à Guendel (Rufisque), adjointe, poste vacant ;

MM. Ibrahim Diop, instituteur 4^e classe de Gandon (Dagana), est muté à Matar-Seck (Rufisque), adjoint, poste vacant ;

Maodo Diop, instituteur adjoint 6^e classe de Méri (Podor), est muté à Champ de Courses garçons (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Moustapha Diop, instituteur adjoint stagiaire de N'Doyène (Kébémér), est muté à Pikine 3 (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Ahmed Tidiane Dieng, instituteur adjoint 6^e classe de Gaol (Matam), est muté à Biscuiterie (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant ;

Amadou Diongue, instituteur adjoint 6^e classe de Matar-Seck (Rufisque), est muté à Ouagou-Niayes-Lions (Dakar), adjoint, poste créé ;

Daouda Diongue, instituteur adjoint 6^e classe de Saboya (Niore-du-Rip), est muté à Gardes-Républicaine (Thiès), adjoint, poste vacant ;

Badara Diouck, instituteur adjoint 6^e classe de Randoulène-Sud 1 (Thiès), est muté à Rue-Neuville (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Abdou Kader Diouf, instituteur adjoint stagiaire de Ibel (Kédougou), est muté à Tivaouane garçons, adjoint, en remplacement de M. Assane M'Bengue, muté ;

Amadou Diouf, instituteur adjoint stagiaire de DIP (Diourbel), est muté à Kébémér 1, adjoint, poste vacant ;

Babacar Diouf, instituteur adjoint 6^e classe de Bignona 2, est muté à Clemenceau (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Birahim Diouf, moniteur adjoint stagiaire de Netteboulou (Tamba), est muté à Ouakam 2 (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Ibrahim Diouf, instituteur adjoint stagiaire de Guingué garçons 2, est muté à Louga 2, adjoint, poste vacant ;

Léon Diouf, instituteur adjoint stagiaire de Boof (Fatick), est muté à Fumela (Fatick), adjoint poste vacant ;

Mamadou Diouf, instituteur adjoint 6^e classe de Keur-Samba-Kane (Bambey), est muté à Algor-Dioum (Diourbel), adjoint, poste créé ;

Sémou Mahécor Diouf, instituteur adjoint 6^e classe de Yoff 1 (Dakar), est muté à M. Mamadou Barry, muté ; en remplacement de M. Mamadou Barry, muté ;

Yigo Diouf, instituteur adjoint 6^e classe de Boké-Dialoubé (Podor), est muté à Fumela (Fatick), adjoint, poste vacant ;

M'Baye Dioum, instituteur adjoint 4^e classe de Pikine 3 (Dakar), est muté à Algor-Dioum (Diourbel), adjoint, poste vacant ;

Moustapha Djité, instituteur adjoint 6^e classe de Niahène (Tivaouane), est muté à Mékhé-Ville (Tivaouane), adjoint, poste vacant ;

Thiendella Dramé, instituteur adjoint stagiaire de Lour-Escale (Kaffrine), est muté à Fumela (Fatick), adjoint, poste vacant ;

MM. Victor Ehemba, instituteur adjoint 5^e classe de Coubalan (Bignona), est muté à Santhouba-Rural garçons (Ziguinchor), adjoint, en remplacement de M. Abdou Salam Sow ;

Amadou Fall, instituteur adjoint 6^e classe de Diongto (Matam), est muté à Bopp (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant ;

Bachir Fall, instituteur adjoint 6^e classe de Meckhé garçons (Tivaouane), est muté à Rue Neuville (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Cheikh Ameth Fall, instituteur adjoint stagiaire de Diocoul (Kébémér), est muté à Lamsar (Dagana), directeur, en remplacement de M. Aly Kébé, muté ;

Cheikh Sidy Fall, moniteur adjoint de N'Gath (Gossas), est muté à Yoff 2 (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Mamadou Moustapha Fall, instituteur adjoint 6^e classe de Fass (Rufisque), est muté à Clemenceau (Thiès), adjoint, poste vacant ;

Moustapha Fall, instituteur adjoint 6^e classe de Cambérène (Dakar), est muté à Colobane 3 (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Nar Fall, instituteur adjoint 5^e classe de DIP (Diourbel), est muté à Keur-Cheikh-Ibra (Diourbel), poste vacant ;

Ousmane Assane Fall, moniteur adjoint stagiaire de Gapakh (Niore), est muté à Bignona-Bassène, adjoint, en remplacement de M. Lamaine Sène, muté ;

Papa Fall, moniteur 6^e classe de Hann-Village (Dakar), est muté à Sindou (Rufisque), C. E., poste vacant ;

Papa Madior Fall, moniteur adjoint stagiaire de Guidjilone (Matam), est muté à Mékhé (Tivaouane), adjoint, poste vacant ;

Abdou Pathé Fam, instituteur adjoint 6^e classe de Mabo (Kaffrine), est muté à Guindel (Rufisque), adjoint, poste créé ;

Alioune Faye, instituteur adjoint 6^e classe de Tivaouane M, est muté à Cité Ballabey (Thiès), adjoint, en remplacement de M^{me} Ramatoulaye N'Diaye, mutée ;

Amadou Moustapha Faye, instituteur adjoint 6^e classe de Meckhé (Tivaouane), est muté à Kébémér 1, adjoint, poste vacant ;

Babou Faye, instituteur adjoint de Diakhao-Saloum (Kaffrine), est muté à Koumbeul (Kaolack E), directeur, poste créé ;

Bassirou Faye, instituteur adjoint de M'Bayène (Tivaouane), est muté à Tivaouane mixte, adjoint, en remplacement de M. Alioune Faye, muté ;

Dicuma Faye, instituteur adjoint 6^e classe de Dodel (Podor), est muté à Louga-Artillerie, adjoint, poste vacant ;

Gana Faye, instituteur adjoint 5^e classe de Fass (Rufisque), est muté à Cité-Radio (Rufisque), directeur, poste créé ;

Malick Faye, instituteur adjoint stagiaire de Lambaye (Bambey), est muté à Kaffrine garçons, adjoint, poste vacant ;

Mamadou Falilou Faye, instituteur adjoint 6^e classe de Kelle (Tivaouane), est muté à Kaffrine garçons, adjoint, poste vacant ;

Moussa Faye, moniteur adjoint stagiaire de Diouloulou (Bignona), est muté à Hann-Village, adjoint, en remplacement de M. Oumar Ly, muté ;

Félix Gandoul, moniteur adjoint stagiaire de Diagon (Ziguinchor), est muté à Latmingué (Kaolack), adjoint, poste vacant ;

Papa M'Bagnick Gaye, instituteur adjoint 6^e classe de Doumga-Rindiao (Matam), est muté à Bargny garçons (Rufisque), adjoint, poste vacant ;

Ibrahima Goudiaby, instituteur adjoint stagiaire de Bis-siné (Ziguinchor), est muté à Pikine 1 (Dakar), adjoint, poste vacant ;

- M.** Bassirou Guène, instituteur adjoint stagiaire de Senefobougou (Saint-Louis), est muté à Route de Khor (Saint-Louis), adjoint, poste vacant;
- 11^e** Manatoulaye Guène, institutrice adjointe 5^e classe de Ballabey (Thiès), est mutée à Médina filles 1 (Dakar), adjointe, poste vacant;
- 12^e** Adramé Guèye, instituteur adjoint 6^e classe de Hann-village, est muté à Pikine 5 (Dakar), adjoint, poste vacant;
- Amadou Guèye, moniteur adjoint de Loralé (Matam), est muté à Rosso Sénégal (Dagana), adjoint en remplacement de M. Samba Sall, muté;
- Amadou Diamo Guèye, instituteur adjoint stagiaire de DIP Saint-Louis, est muté à Louga 2, adjoint, poste vacant;
- El-Hadji Malick Guèye, instituteur adjoint de Pikine 1 (Dakar), est muté à Colobane 1 (Dakar), adjoint, poste vacant;
- Madické Guèye, moniteur adjoint stagiaire de M'Bao (Dakar), est muté à Derklé 2 (Dakar), adjoint, poste vacant;
- 13^e** M'Baw Guèye Guèye, institutrice adjointe 6^e classe de DIP Dakar-Banlieue, est mutée à Ouakam 2, adjointe, poste vacant;
- 14^e** Modou Guèye, instituteur adjoint 6^e classe de Pikine 1 (Dakar), est muté à N'Diob (Fatick), directeur en remplacement de M. Cheikhou Diarra, muté;
- Zaccaria Guèye, instituteur adjoint 6^e classe de Linguère, est muté à Mairie (Saint-Louis), adjoint, poste vacant;
- Souleymane Hanne, instituteur adjoint 5^e classe de Matam 1, est muté à Médina B (Dakar), adjoint, poste vacant;
- Mohamed Hassan Harb, instituteur adjoint stagiaire de M'Boumba (Podor), est muté à Mairie Saint-Louis, adjoint, en remplacement de M. A. Doudou Niang, muté;
- Alkhaly Kaloga, moniteur adjoint stagiaire de Missirah (Foundiougne), est muté à Sokone mixte (Foundiougne), adjoint, poste vacant;
- Kaly Kamara, instituteur 5^e classe de DIP Tamba, est muté à Makacoulibantan (Tamba), adjoint, en remplacement de M. E. H. Kamara, muté;
- Mamadou Haby Kane, instituteur adjoint 5^e classe du lycée Van-Vollenhoven, est muté à Randoulène-Sud 1 (Thiès), adjoint, en remplacement de M. Alioune Seck, muté;
- Souleymane Kane, instituteur adjoint stagiaire de Niorodu-Rip, est muté à Pikine 6 (Dakar), adjoint en remplacement de M. Mamadou Seck, muté;
- Yaté Kane, instituteur adjoint 6^e classe de Doumga (Podor), est muté à Mérida mixte (Rufisque), adjoint, poste vacant;
- Kécoula Kanouté, moniteur adjoint 6^e classe de Cotiar (Bakel), est muté à Tamba garçons, adjoint, poste vacant;
- Adama Kanté, instituteur adjoint 5^e classe, de Agnack (Ziguinchor), est muté à Cité H. L. M. (Thiès), adjoint, poste créé;
- Aly Kébé, moniteur 6^e classe de Lamsar (Dagana), est muté à Mairie (Saint-Louis), adjoint, poste créé;
- Djim Kébé, instituteur adjoint stagiaire de Pakala (Foundiougne), est muté à Léona (Saint-Louis), adjoint, poste vacant;
- Djiby Keita, instituteur adjoint 6^e classe de Gagnick-Godiel (Gossas), est muté à Algor-Dioum (Diourbel), adjoint, poste créé;
- Aliou Koundoul, instituteur adjoint 6^e classe de Ouacoundé (Matam), est muté à N'Dandé (Kébémér), adjoint, en remplacement de M. Albert N'Decké, muté;

- MM.** Mamadou Koyta, instituteur adjoint 6^e classe de N'Douck (Fatick), est muté à Hann-Village, adjoint, en remplacement de M. Moussa Sarr, muté;
- José Kpakdo, instituteur adjoint 5^e classe du lycée Blaise-Diagne, est muté à Dieupeul (Dakar), adjoint, poste vacant;
- Albert Lefranc, moniteur de Kafountine (Bignona), est muté à Hann-Pêcheurs (Dakar), adjoint, poste vacant;
- Amadou Mansour Lô, instituteur adjoint 6^e classe de Bakel, est muté à Bopp (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant;
- Abdoulaye Ly, instituteur adjoint 6^e classe de Gossas, est muté à M'Backé 2, adjoint, en remplacement de M. Aliou N'Diaye, muté;
- Chérif Ly, moniteur adjoint 6^e classe de Dondou (Matam), est muté à Tivaouane garçons, adjoint, en remplacement de M. Ousmane Diagne, muté;
- Mamadou Hady Ly, moniteur adjoint stagiaire de Guédé-Village (Podor), est muté à Bissary (Sédhiou), C. E., poste vacant;
- Oumar Ly, instituteur adjoint 6^e classe de Hann-Village, est muté à N'Darte-Toute-Plage, adjoint, poste vacant;
- Alioune M'Baye, instituteur adjoint stagiaire de Sualle (Bignona), est muté à N'Dandé (Kébémér), adjoint, en remplacement de M. Diallo Diop, muté;
- Alioune Badara M'Baye, instituteur adjoint 6^e classe de Médina (Kaolack), est muté aux Eaux-Claires (Saint-Louis), adjoint, poste vacant;
- Doudou M'Baye, instituteur adjoint stagiaire de DIP (Saint-Louis), est muté à Champ-de-Courses, adjoint, en remplacement de M. Moussa N'Gom;
- El-Hadji Babacar M'Baye, moniteur adjoint 6^e classe de Pikine 1 (Dakar), est muté à Kébémér, adjoint, poste vacant;
- Mamadou M'Baye, instituteur adjoint 5^e classe de Randoulène-Sud 1 (Thiès), est muté à Libération (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Mohamed El-Fadel Seck;
- Mohamadou M'Baye, instituteur adjoint stagiaire de Dauthiady (Matam), est muté aux Eaux-Claires (Saint-Louis), adjoint, poste vacant;
- Assane M'Bengue, instituteur adjoint 4^e classe de DIP (Saint-Louis), est muté à Nord garçons (St-Louis), adjoint, poste vacant;
- Assane M'Bengue, instituteur adjoint 6^e classe de Tivaouane garçons, est muté à M'Boro (Tivaouane), adjoint, poste vacant;
- Bara M'Bengue, instituteur adjoint 6^e classe de Kébémér 1, est muté à Thiago (Dagana), directeur, poste vacant;
- Mamadou Laye M'Boup, moniteur adjoint stagiaire de Diamonguel (Matam), est muté à Diamaguène garçons (Saint-Louis), adjoint, poste créé;
- Abdou M'Bow, instituteur adjoint stagiaire de Dioudé-Diabé (Podor), est muté à Diakhao-Salum (Kaffrine), adjoint, poste vacant;
- Lourenço Monteiro, instituteur adjoint stagiaire de Bourkekoum (Bignona), est muté à Paille-d'Araachide (Dakar), adjoint, poste vacant;
- Fally Adam Moreau, instituteur 3^e classe de Diamaguène garçons (Saint-Louis), est muté à Sor garçons (Saint-Louis), directeur, poste vacant;
- Alioune N'Dao, instituteur adjoint 5^e classe de Méouane (Tivaouane), est muté à Clemenceau (Thiès), adjoint, poste vacant;
- Albert N'Decké, instituteur adjoint 6^e classe de N'Dandé (Kébémér), est muté à Derklé 1 (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant;

MM. Abdou Marie N'Diaye, instituteur adjoint 6^e classe de Badiana (Bignona), est muté à Bargny garçons (Rufisque), adjoint, en remplacement de M. Etienne Sagna, muté ;

Abdoulaye N'Diaye, instituteur adjoint 5^e classe du lycée Blaise-Diagne, est muté à Urbaine garçons (Thiès), adjoint, poste vacant ;

Aliou N'Diaye, instituteur adjoint 6^e classe de M'Backé 2, est muté à Clemenceau (Thiès), adjoint, poste vacant ;

Amadou Takhio N'Diaye, instituteur adjoint stagiaire de DIP (Saint-Louis), est muté à Rue-Neuville (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Badara N'Diaye, instituteur 2^e classe de Gandiaye 1, est muté à Tivaouane garçons, directeur, poste vacant ;

Birama N'Diaye, instituteur adjoint 6^e classe de SOMB (Gossas), est muté à Fatick-N'Douck, adjoint, en remplacement de M. Mamadou Koyla, muté ;

Daouda N'Diaye, instituteur adjoint 6^e classe de Kidira (Bakel), est muté à Léona (Ziguinchor), adjoint, poste créé ;

Diop N'Diaye, instituteur adjoint stagiaire de Taïba (Grand-Dakar), est muté à Artillerie-Louga, adjoint, en remplacement de M. Bassirou Diop, muté ;

Djib N'Diaye, instituteur adjoint stagiaire de Goudoudé (Matam), est muté à Bargny (Rufisque), adjoint, poste vacant ;

Ibrahima N'Diaye, instituteur adjoint 4^e classe de Niaugué (Dagana), est muté à Diamaguene garçons (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Guirane N'Diaye, moniteur adjoint stagiaire de Aouré (Matam), est muté à Coki (Louga), adjoint, poste vacant ;

Ibrahima N'Diaye, instituteur adjoint 6^e classe de Gandon (Saint-Louis), est muté à N'Dar-Toute-Plage (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Ibrahima N'Diaye, instituteur adjoint 4^e classe de N'Diangué (Dagana), est muté à Diamaguene garçons (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Ibrahima N'Diaye, instituteur adjoint stagiaire de Dioral (Fatick), est muté à N'Gor (Dakar-Banlieue), adjoint, poste vacant ;

Mme Khady N'Diaye Diouf, institutrice adjointe stagiaire de DIP Tamba, est mutée à Tamba-Nord, adjointe, poste vacant ;

M. Mawa N'Diaye, moniteur adjoint de Cotiary (Bakel), est muté à Lambaye (Bambey), adjoint, poste vacant ;

Mme M'Bayan N'Diaye N'Diaye, institutrice adjointe 6^e classe de Boop (Grand-Dakar), est mutée à Kolda 1, adjointe, poste vacant ;

MM. Momar N'Diaye, instituteur adjoint 6^e classe de Yoff-Village (Dakar), est muté à Rue-Neuville (St-Louis), adjoint, poste vacant ;

Moussa N'Diaye, instituteur adjoint stagiaire de Dianké (Kaffrine), est muté à Nioro (Kaolack), adjoint, poste vacant ;

Ousmane Mandiougou N'Diaye, instituteur adjoint 4^e classe de Sibassor (Kaolack), est muté à Diosong (Foundiougne), C.E., en remplacement de M. Abdoul Dabo, muté ;

Ousseynou N'Diaye, instituteur adjoint 6^e classe de Dian-nanh (Bignona), est muté à Thiadiaye (M'Bour), adjoint, poste vacant ;

Yerim Sidy N'Diaye, instituteur adjoint de Diam-Diam, est muté à Keupentoum (Tamba), adjoint, poste vacant ;

N'Gor N'Dong, moniteur adjoint stagiaire de M'Barasane (Diourbel), est muté à Sokone mixte (Foundiougne), adjoint, poste vacant ;

Paul N'Dong, moniteur adjoint de N'Douloumadji (Matam), est muté à Sandiara (M'Bour), adjoint, poste vacant ;

Abdoulaye N'Dongo, instituteur 5^e classe de Cascas (Podor), est muté à Baobabs 2 (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant ;

MM. Babou N'Dour, instituteur adjoint 6^e classe de l'Île-de-Mar (Fatick), est muté à Dianké (Kaffrine), directeur, en remplacement de M. Moussa N'Diaye, muté ;

Mamadou N'Dour, instituteur adjoint stagiaire de Tivaouane garçons, est muté à Takikao (Thiès), adjoint, poste créé ;

Ousmane N'Dour, instituteur adjoint stagiaire de Sindou (Rufisque), est muté à Sébikotane route (Rufisque), adjoint, en remplacement de M. Sidale Sarr, muté ;

Mar N'Doye, instituteur adjoint de Franco-Mouride (Diourbel), est muté à Yoff 1 (Dakar), adjoint en remplacement de M. Sékou Diouf, muté ;

M'Baye N'Doye, instituteur adjoint 6^e classe de Méouane (Tivaouane), est muté à M'Boro (Tivaouane), adjoint, poste créé ;

Abdou N'Gom, instituteur adjoint stagiaire de Derklé 2 (Grand-Dakar), est muté à Rue-10 (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant ;

Amadou N'Gom, instituteur adjoint stagiaire de DIP (Grand-Dakar), est muté à Soumbedioune (Dakar), adjoint, poste créé ;

Mar N'Gom, moniteur adjoint stagiaire de Mecké (Tivaouane), est muté à M'Backé 1, adjoint, en remplacement de M. K. Cissé, muté ;

Moussa N'Gom, instituteur 6^e classe de Champ de Courses (Dakar), est muté à Santiaba garçons (Ziguinchor), adjoint, poste vacant ;

Abdoulaye N'Guer, instituteur adjoint de Thiavando (Kaolack), est muté à Pikine 1 (Dakar-Banlieue), adjoint, en remplacement de M. Modou Guèye, muté ;

Amadou Doulou Niang, instituteur adjoint 6^e classe de Mairie (Dagana), est muté à Plateau (Dakar), adjoint, en remplacement de M^{me} Juliette Miglietti, mutée ;

Abdou Niass, instituteur adjoint 6^e classe de Tivaouane garçons, est muté à Dangou (Rufisque), adjoint, poste créé ;

Charles Gustave Rinklif, instituteur adjoint stagiaire de Suelle (Bignona), est muté à Sangalcam (Rufisque), adjoint, poste vacant ;

Mme Edwige Thérèse Rosier, institutrice adjointe stagiaire de DIP Grand-Dakar, est mutée à Route-des-Puits (Grand-Dakar), adjointe, poste vacant ;

MM. Edouard Sadio, instituteur adjoint 6^e classe de Ebinkine (Bignona), est muté à Clemenceau (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Malick Bâ, muté ;

Etienne Sagna, instituteur adjoint stagiaire de Bargny garçons (Rufisque), est muté à Cafoutine (Bignona), adjoint, en remplacement de M. Albert Lefranc, muté ;

Demba Sall, instituteur adjoint 5^e classe de Tivaouane garçons, est muté à M'Bambara garçons (Thiès) adjoint, poste créé ;

Haby Elimane Sall, instituteur adjoint 6^e classe de Colobane 3 (Dakar-Médina), est muté à Médina C. (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Ismaila Sall, instituteur adjoint 6^e classe de Colobane 1 (Dakar-Médina), est muté à Pikine 1, adjoint, en remplacement de M. Amadou M'Boup, muté ;

Mallé Sall, instituteur adjoint 4^e classe du lycée Van-Vollenhoven, est muté à Thiong (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Moussa Sall, instituteur adjoint stagiaire de N'Diayène (Podor), est muté à Rue-Neuville (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Samba Sall, moniteur adjoint stagiaire de Rosso-Sénégal (Dagana), est muté à Pikine 7 (Dakar), adjoint, en remplacement de M. Khassam Diagne, muté ;

Jean-Baptiste Sambou, moniteur adjoint 6^e classe de Tandouck (Bignona), est muté à Bignona-Basseine, adjoint, en remplacement de M. Doudou Biaye, muté ;

MM. Bacary Sané, instituteur adjoint 6^e classe de Balingore (Bignona), est muté à Urbaine garçons (Thiès), adjoint, en remplacement de M. N'Dakté, Dieng ;

Lamine Sané, instituteur adjoint 5^e classe de Bignona-Bassène (Bignona), est muté à Brière-de-l'Isle (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Bamar Sarr, instituteur adjoint 5^e classe de Lambaye (Bambey), est muté à N'Gallèle (Dagana), adjoint, poste vacant ;

Mamadou Sarr, instituteur adjoint stagiaire de Ronck (Dagana), est muté à M'Bao (Dakar-Banlieue), adjoint, en remplacement de M. Madické Guèye ;

Moussa Sarr, instituteur adjoint 6^e classe de Hann-Village, est muté à Paille-d'Arachide (Dakar-Banlieue), adjoint, poste vacant ;

Sidate Sarr, instituteur adjoint stagiaire de Sébikotane (Route Rufisque), est muté à Santiaba mixte (Rufisque), poste vacant ;

M^{me} Nafissatou Sarr Guèye, de Donaye (Podor), est mutée à DIP Thiès ;

MM. Souphy Sarr, instituteur adjoint 6^e classe de Donaye (Podor), est muté à Randoulène-Sud 1 (Thiès), adjoint, en remplacement de M. Badara Diouck, muté ;

Abdoulaye Seck, instituteur adjoint 6^e classe de Kelle (Tivaouane), est muté à Lambaye (Bambey), directeur, en remplacement de M. Bamar Seck, muté ;

Demba Seck, instituteur adjoint 5^e classe de DIP Tamba, est muté à Botou (Tamba), directeur, poste vacant ;

Makha Seck, instituteur adjoint stagiaire de Samécouta (Kédougou), est muté à Louga-Artillerie, adjoint, poste vacant ;

Mamadou Seck, instituteur adjoint 5^e classe de Pikine 6 (Dakar), est muté à Guindel (Rufisque), adjoint, poste créé ;

Mamadou Mansour Seck, moniteur adjoint 6^e classe de Dianké (Kaffrine), est muté à Dougar (Rufisque), adjoint, en remplacement de M. Abdou Salam, Cissé ;

Mohamed El-Fadel Seck, instituteur 5^e classe de Libération (Dakar), est muté à Thionck-Essyl (Bignona), directeur, en remplacement de M. Mamadou Diallo, muté ;

Momar Talla Seck, instituteur adjoint 5^e classe de Thilmakha, est muté à Thilmakha (Tivaouane), directeur, en remplacement de M. M'Baye Gaye, muté ;

Doudou Sène, instituteur adjoint stagiaire de Kébémer 1, est muté à Médina (Kaolack), adjoint, en remplacement de M. Alioune Badara M'Baye ;

M^{me} Rokhaya Sène Sall, institutrice 4^e classe de Dagana filles, est mutée à Léona filles (Dagana), directrice, poste vacant ;

MM. Samba Sène, du lycée V.-Vollenhoven, est muté à Pikine 3 en remplacement de M. M'Baye Dioum, muté ;

Samba Sène, instituteur adjoint 5^e classe du lycée Van-Vollenhoven, est muté à Pikine 3, adjoint, en remplacement de M. M'Baye Dioum, muté ;

Badara Sy Sène, instituteur 6^e classe de Kaffrine, est muté à Hann-Village, adjoint, poste vacant ;

Mamadou Sène, instituteur adjoint 4^e classe de Matar-Seck (Rufisque), est muté à Algor-Dioum (Diourbel), adjoint, poste vacant ;

Souleymane Soumbounou, instituteur adjoint 6^e classe de N'Diaffate (Kaolack), est muté à N'Dorong garçons (Kaolack), adjoint, poste vacant ;

Abdou Salam Sow, instituteur adjoint 6^e classe de Santiaba-Rural (Ziguinchor), est muté à Kandé (Ziguinchor), directeur, poste vacant ;

Amadou Sow, instituteur adjoint 5^e classe de Léona garçons (Dagana), est muté à Mékhé (Tivaouane), adjoint, poste vacant ;

MM. Samba Sow, instituteur adjoint 6^e classe de Doumga-Ouro-Alpha (Matam), est muté à Zone B garçons (Dakar-Médina), poste vacant ;

Abiboulaye Sy, instituteur adjoint 5^e classe de Podor 1, est muté à Gandon (Dagana), directeur, en remplacement de M. Ibrahima Diop, muté ;

Mamadou Sy, moniteur auxiliaire de Tamba-Nord, est muté à DIP Tamba ;

M^{me} Anne-Marie Sylla Caron, institutrice adjointe stagiaire de DIP Grand-Dakar, est mutée à Colobaue 1 (Dakar), adjointe, poste vacant ;

MM. Cheikh Sylla, instituteur adjoint du lycée V.-Vollenhoven, est muté à Soumbédioune (Dakar), adjoint poste créé ;

Makhoudia Sylla, instituteur adjoint stagiaire de N'Gaye-yokhème (Fatick), est muté à Missirah (Foundiougne), adjoint, en remplacement de M. Alkhaly Kaloga, muté ;

Aliou Tall, instituteur 3^e classe de DIP Diourbel, est muté à l'Ecole régionale Diourbel, directeur, poste vacant ;

Mansor Tall, instituteur adjoint 6^e classe de Diokoul-Tabby (Tivaouane), est muté à Matar-Seck (Rufisque), adjoint, en remplacement de M. Mamadou Sène ;

Abdoulaye Tandiné, instituteur adjoint stagiaire de Taïba-Niassène (Nioro-du-Rip), est muté à N'Dar-Toute-Plage (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

Abdourahmane Thiam, instituteur 5^e classe de Dagana 1, est muté à Dagana filles, directeur, en remplacement de M^{me} Rokhaya Sène, mutée ;

Biiane Thiam, instituteur adjoint 6^e classe de Bambey 2, est muté à Franco-Mouride (Diourbel), adjoint, en remplacement de M. Mar N'Diaye, muté ;

N'Dongo Thiam, moniteur adjoint de Diannah (Bignona), est muté à M'Backé 1, adjoint, poste vacant ;

Papa Sanchiry Thiam, instituteur adjoint stagiaire de N'Dindory (Matam), est muté à Mérida mixte (Rufisque), adjoint, poste vacant ;

Médoune Thiaw, instituteur adjoint stagiaire de Thionbalel (Podor), est muté à Rao (Saint-Louis), adjoint, poste vacant ;

M^{me} Henriette Thiombano-Naba, institutrice adjointe 6^e classe de Fann-Résidence (Grand-Dakar), est mutée à Manguiers filles (Dakar), adjointe, poste vacant ;

MM. Ibrahima Thioune, instituteur adjoint stagiaire de Kamobeul (Ziguinchor), est muté à Hann-Pêcheurs, adjoint, poste vacant ;

Lamine Lawaly Touré, moniteur adjoint stagiaire de N'Dar-Toute-Plage (Saint-Louis), est muté à Pékessé (Tivaouane), en remplacement de M. Bouna Diallo, muté ;

M'Baye Babacar Touré, moniteur adjoint 5^e classe de Tamba-Pont, est muté à Kaffrine, adjoint, poste créé ;

Ezéchiél Ayivi Vinz, instituteur adjoint 6^e classe de Refane (Bambey), est muté à Route-des-Puits (Grand-Dakar), adjoint, poste vacant ;

Iba M'Baye Wade, instituteur adjoint stagiaire de Kanel (Matam), est muté à Dieupeul (Dakar), adjoint, poste vacant ;

Ibrahima Wade, instituteur adjoint 6^e classe de Tamba est muté à Paille-d'Arachide (Dakar), adjoint, poste vacant ;

M^{me} Marie Yalo Dagnon, institutrice adjointe de DIP Dakar-Médina, est mutée à Manguiers filles (Dakar), adjointe, poste vacant.

Art 2. — La présente décision prendra effet à compter du 11 octobre 1965.